

Lettre du maire n° 8

Petite-Forêt, le 11 mai 2020

Chères Franc-Forésiennes,
Chers Franc-Forésiens,

La huitième semaine de confinement se termine et nous attendons tous le déconfinement du 11 mai. Pour autant il ne faut pas relâcher nos efforts car l'épidémie est toujours importante et tant qu'il n'y aura pas de traitement ni de vaccin, le covid-19 restera actif et très dangereux, ce qui rend les gestes barrières encore plus importants maintenant que les contacts vont être plus nombreux.

Durant cette dernière semaine de confinement, le CCAS a poursuivi ses activités :

- L'épicerie sociale a accueilli 12 familles qui y ont fait leurs courses,
- 12 personnes ont profité du portage de courses à domicile en partenariat avec Auchan,
- 142 appels téléphoniques aux personnes souffrant de solitude ont été passés,
- 29 pains ont été distribués,
- 2 colis d'urgence ont été faits,
- 5 livres de la bibliothèque ont été portés aux personnes de plus de 70 ans,
- Le Service à la Personne a repris partiellement (tontes).

Le contact avec les personnes les plus fragiles restera fort durant les semaines à venir.

En ce qui concerne les masques, à terme, chaque Franc-Forésien sera équipé de 3 ou 4 masques : un masque offert par la municipalité, un masque offert par la communauté d'agglomération, un masque offert par la Région et éventuellement un masque confectionné par des élu(e)s et couturières bénévoles.

Notre opération de confection de masques se poursuit :

À ce jour, près de 700 masques ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans, aux personnes porteuses de handicap et aux personnes souffrant de pathologie chronique, 900 masques sont en cours de fabrication chez les 31 couturières bénévoles (chacune a été remerciée par le service espaces verts de la ville qui leur a remis une coupe de fleurs), plus de 1 700 kits prêts à coudre sont prêts à être distribués.

La distribution va se poursuivre dans un deuxième temps pour les personnes de 62 à 70 ans. Certaines couturières devant reprendre le travail, je renouvelle mon appel à volontariat pour la couture (tél : 06 80 61 90 81).

A propos de cet élan de solidarité, je me dois de féliciter le service prévention jeunesse et le CCAS, ainsi que les conseillères déléguées en charge de ces services, Sandrine Gombert et Christine Léonet qui ont coordonné cette action. Un grand merci également à tous les élus et bénévoles qui ont préparé les kits, aux donateurs de tissu, sans oublier, bien entendu, les couturières sans qui nous n'aurions rien pu faire.

Pour ce qui est de ces masques, je tiens à rappeler qu'aucun masque, aussi perfectionné soit-il, ne peut nous garantir d'échapper à la contagion et que c'est bien l'ensemble de toutes les mesures barrières qui peut diminuer (et non pas supprimer) le risque d'attraper le covid-19.

En ce qui concerne les masques que la Région, la CAVM et la ville offrent à chaque Franc-Forésien, un recensement a été fait par les agents municipaux. Lorsque ces masques seront à notre disposition, nous vous informerons sur l'organisation de la distribution.

... / ...

mairie

80 rue Jean Jaurès
59494 PETITE-FORÊT
Tél. 03 27 28 17 50
Fax 03 27 28 17 51
www.petite-foret.fr

En ce qui concerne la réouverture des écoles, nous avons jugé que le protocole sanitaire imposé par le ministère de l'Éducation Nationale n'était pas possible à appliquer dans un laps de temps si faible.

Ne souhaitant pas mettre en danger la santé des enfants, de leurs proches et des enseignants, nous avons reporté la réouverture et fixé un nouveau rendez-vous avec Madame De Revière, Inspectrice de l'Éducation Nationale et l'ensemble des directrices et directeurs d'écoles début juin afin de réétudier la possibilité d'ouverture. En attendant, nous travaillerons sur la sécurisation de nos écoles et structures, sur la formation de nos personnels aux gestes barrières, afin de satisfaire le protocole sanitaire et d'être prêts pour une rentrée sereine.

En ce qui concerne la crèche municipale, elle accueillera dès le 12 mai les enfants des parents dits prioritaires ainsi que les enfants dont les deux parents ont repris le travail (ou le parent, dans le cas des familles monoparentales). Bien entendu, toutes les mesures sanitaires adaptées seront mises en œuvre.

Les autres services municipaux vont réouvrir progressivement. Certains services resteront fermés au public car le déconfinement ne signifie pas retour à la vie d'avant. Les rassemblements sont à proscrire, ainsi que certaines activités qui provoqueraient ces rassemblements. Il convient donc d'être prudents et vigilants.

Pour l'instant, les rassemblements culturels et sportifs restent interdits, ainsi que toutes les activités associatives. Les parcs et aires de jeux restent fermés.

Nous avons fait en sorte que les services ouverts vous accueillent en toute sécurité : gel hydroalcoolique, hygiaphones, distanciation sociale. **Je vous demande de respecter tous les « gestes barrières » et en particulier de porter un masque lorsque vous viendrez dans l'une de nos structures. Je vous conseille également de prendre rendez-vous par téléphone de manière à ne pas être trop nombreux en même temps au guichet.**

Une fois encore je vous demande de vous garder en bonne santé et pour cela de respecter strictement les consignes sanitaires qui nous sont imposées. N'oublions pas que le covid-19 est toujours actif, comme l'ont démontré les deux contaminations qui se sont produites récemment dans un collège en Vienne et lors d'un enterrement en Dordogne.

Rien ne serait pire qu'une « seconde vague », n'en soyons pas à l'origine.

Je reste à votre écoute, ainsi que tous les services municipaux qui se mobilisent pour que la difficile période que nous traversons soit la moins pénible possible pour vous.

Le maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right. The signature is positioned above the printed name 'Marc BURY'.

Marc BURY